

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11489  
5 septembre 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 4 SEPTEMBRE 1974, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de porter à votre attention et, par votre intermédiaire, à l'attention du Conseil de sécurité, la découverte tragique d'un nouveau charnier, preuve d'un crime supplémentaire contre l'humanité commis très récemment par les tueurs grecs et chypriotes grecs.

Le porte-parole de la Force des Nations Unies à Chypre a déclaré le 2 septembre 1974 qu'un charnier avait été découvert dans le village chypriote grec de Maratha (au nord-ouest de Famagouste) où, la veille au soir, on avait déjà découvert 20 corps; deux d'entre eux étaient des corps d'enfants. Le porte-parole a ajouté qu'à sa connaissance de nombreux autres corps avaient été découverts ce matin-là; la police civile des Nations Unies et une patrouille de la Force étaient également présentes l'après-midi de la veille et ce matin-là. Le porte-parole a rappelé qu'il avait déjà signalé précédemment que de nombreux Chypriotes trucs du village de Maratha et des régions avoisinantes avaient disparu.

Le lieu où cet acte barbare a été commis a été découvert par un pur hasard, grâce à des journalistes turcs qui s'étaient rendus dans la région le 1er septembre 1974. Un vieillard chypriote turc qui avait eu la vie sauve, non pas parce que les Grecs l'avaient épargné mais parce qu'il s'était caché et qu'il avait eu la chance de ne pas se faire prendre, en avait parlé. Vingt-cinq corps ont été trouvés le premier jour, y compris ceux de deux enfants les mains liées.

A propos de ce monstrueux acte de barbarie, qui sera sans aucun doute condamné par le monde civilisé, permettez-moi de citer la lettre que je vous avais adressée le 22 août 1974, et qui a été distribuée sous la cote S/11466 :

"Lorsque je vous ai informé par écrit, le 29 juillet 1974, des conditions dans lesquelles vivaient les Chypriotes turcs dans les zones de l'île contrôlées par les Grecs, j'ai indiqué qu'à la 1783ème séance du Conseil de sécurité, j'avais déclaré ce qui suit :

'Parallèlement à ce que les correspondants peuvent voir sur le théâtre des opérations - et que nous déplorons, certes, mais après tout la guerre est la guerre - ce qui se passe dans la partie de Chypre qu'on ne voit pas est aussi une tragédie. Je crains que dans quelques jours, lorsqu'on

découvrira des charniers, comme ce fut le cas dans le passé, et qu'on prendra des photographies dans les villages, l'opinion publique mondiale ne verse une fois de plus des larmes, cette fois uniquement sur les Turcs.'

J'ai le regret de constater une fois de plus que toutes mes craintes, qui sont fondées sur la connaissance que j'ai du caractère des Chypriotes grecs, sont confirmées chaque jour. La nature sauvage de la haine que les Chypriotes grecs portent aux Turcs, et qui a été amplement démontrée au cours des 11 dernières années à Chypre, est illustrée une fois de plus par les événements des derniers jours. Je ne m'étendrai pas, bien entendu, sur les victimes de cette sauvagerie dans la population non turque."

On se demande maintenant si les deux représentants grecs qui ont pris la parole à la 1795ème séance du Conseil de sécurité, le 30 août 1974, ont admis que les Grecs n'étaient pas des anges parce qu'ils prévoient précisément ces découvertes. Le représentant grec parlant pour la partie directement responsable de ce massacre a même essayé de réduire le sentiment de culpabilité qu'il ne peut manquer d'éprouver, en faisant au Conseil de sécurité des récits et des allégations cyniques fondés sur des rapports subjectifs et des mensonges inventés de toutes pièces par les Grecs et répandus par leurs sympathisants. Tous ces mensonges, que l'on a pris l'habitude d'entendre de la part des Grecs depuis plus de dix ans, ne sauraient suffire cette fois-ci à jeter la confusion dans les esprits quant à la réalité de la situation à Chypre. Les affirmations et allégations cyniques contenues dans les déclarations grecques, selon lesquelles les Turcs souhaiteraient quitter les enclaves turques alors que les dirigeants turcs les en empêcheraient, ne peuvent maintenant qu'être condamnées pour leur hypocrisie.

Qui peut encore être fier de devoir une grande partie de la civilisation à la Grèce? L'ancienne civilisation hellénique a de toute évidence été remplacée par la barbarie grecque. Au moment même où je vous écris cette lettre, je crains que les preuves d'autres massacres commis par les Grecs ne soient découvertes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Turquie  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Osman OLCAY